Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CHAMBRES D'AGRI INFO

Négociation du 5 mai 2023 : la CFDT demande un rattrapage 2022 de + 2,45% sur la valeur du point

Lors de la négociation du 22 juin 2022 il avait été évoqué une clause de revoyure en cas de hausse importante de l'inflation. C'est le cas et la négociation aura lieu le 5 mai. Le calcul CFDT est simple: inflation de juin 2021 à juin 2022: 5,20%. Idem de juin 2022 à juin 2023 (prévisions). La hausse de la valeur du point n'a été que de 2,75%, **la CFDT demande donc une mesure complémentaire de 2,45%** (5,20% - 2,75%) **au titre de 2022**.

NOTRE POUVOIR D'ACHAT C'EST MAINTENANT!!!

FGA.CFDT.FR

Cfdt:

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CHAMBRES D'AGRI INFO

J'ADHERE

AVEC LA CFDT JE ME MOBILISE POUR MON POUVOIR D'ACHAT

Je soussigné(e) : O Mme / O Mr

Nom et prénom : ..... Né(e) le : ..... / ..... / .....

Service/Agence : ..... Cadre : O oui / O non

Adresse personnelle : .....
.....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél prof : ..... Tél mobile : .....

Courriel : .....

Demande mon adhésion à la CFDT et m'engage à payer régulièrement ma cotisation syndicale.

J'autorise la CFDT à prélever le montant de ma cotisation sur mon compte dont IBAN ci-après (joindre RIB) :

IBAN : .....

BIC : .....

Cotisation mensuelle ouvrant droit à un crédit d'impôt* = salaire annuel net imposable X 0,75% divisé par 12, soit .... , ... € par mois (actualisation chaque année en fonction de l'évolution moyenne des salaires).

Fait à ..... , le ..... / ..... / .....

Signature :

•66% du montant de votre cotisation

CONTACT

Fabien DEQUAIRE
Sophie LENQUETTE

apca.fabien.ds.cfdt@gmail.com

FGA.CFDT.FR